

les formes dérivées : *bauffée, buffeau, bouffeur, buffoir, buffeter*, etc., qui toutes se rattachent sans difficulté au primitif *buffe*. Nous ferons même remarquer qu'il s'est conservé dans la langue actuelle un autre dérivé très-caractéristique, celui de *rebuffade*, qui suppose un verbe *rebuffe*, rejeter en donnant une claque, éconduire brutalement, etc. Avant de passer à la recherche de l'origine de ce mot *buffe*, constatons encore quelques analogies de forme et de signification avec des vocables appartenant aux langues parentes du français, aux idiomes romans. En espagnol *bofetada* désigne la triple accolade donnée aux chevaliers lors de la prise d'armes. Constatons encore l'étroit rapport qui existe, au point de vue phonétique, entre ces mots et les dérivés romans, français : *bouffon, bouffe*; italien : *buffa, buffone*, même sens; espagnol : *bufa*, etc. Cette analogie, que nous ne pouvons admettre pour le moment que comme extérieure, va nous guider dans nos recherches étymologiques. Le *bouffon* a été ainsi nommé, parce que son rôle a consisté de tout temps à recevoir les coups et les soufflets à la plus grande joie de la galerie. Or nous savons que *buffe, buffet, bouffe*, etc., ont précisément le sens de soufflet; on s'explique aisément l'origine de cette dénomination. Nous savons, d'autre part, que c'était une habitude immémoriale, aussi bien chez les histrions grecs et romains que chez les baladins, les pitres, les paillasses et les bobèches modernes, de gonfler leur joue pour recevoir le soufflet de tradition. Cela se pratique encore ainsi dans les foires, à la parade. Le but de l'acteur en gonflant ainsi sa joue est double; c'est d'abord pour amortir le coup par l'interposition d'un coussinet d'air élastique, et ensuite pour le rendre plus sonore par l'explosion de cet air comprimé. Le soufflet a donc été nommé *buffe* ou *bouffe*, parce qu'on gonfle, on *bouffait* la joue pour le recevoir. *Buffet* doit donc être rattaché à la série étymologique *bouffer, bouffée, bouffi* : souffler puissamment d'haleine et à *joues enflées*, comme dit Nicot. On dit en Languedoc : le vent *bouffe*, pour le vent *souffle*. Du reste, il existe dans ce groupe étymologique une particularité fort curieuse; c'est la coexistence, aussi haut qu'on remonte, du double sens de *souffler* et de *battre*, donner un coup; ainsi en allemand *puffen* veut dire *battre* et *faire souffler*, et la racine inscrite elle-même à laquelle on doit rapporter tous ces dérivés, la racine *pu* a la double signification de *battre* et de *souffler*. Ducange, dans son *Dictionnaire de la basse latinité*, propose pour *buffet*, dans le sens de soufflet, une autre étymologie qui s'écarte de celle que nous avons donnée plus haut à nos lecteurs, mais qui s'en rapproche encore par un côté. Il pense que le mot *buffe* ou *bouffe* désignait primitivement la partie du casque par laquelle on respirait, par laquelle on soufflait, on *bouffait*. Il cite à l'appui de son opinion un passage emprunté à l'*Histoire du petit Jehan de Saintré* : « A la deuxième course, le seigneur de Lourlonch attaint Saintré à la *buffe*, tellement que à bien peu ne l'endormist. » En tout cas, ce passage ne nous semble pas décisif, malgré le rapprochement que Ducange fait entre un casque et un soufflet, à l'aide de la locution vulgaire *couvrir la joue*, dans le sens de *donner une claque*. Il nous reste maintenant à chercher quel rapport peut exister entre *buffet*, soufflet, et *buffet*, armoire d'une salle à manger. Suivant Ducange, ce rapport n'existerait pas; *buffet* correspondrait au bas latin *bufetatum*, mot par lequel on désignait un impôt prélevé sur le vin et les autres boissons, et dont la véritable forme devrait être *buwetatum, buwetage*. On aurait désigné plus tard par ce nom l'armoire même ou le dressoir où l'on mettait les vases à boire et les autres ustensiles relatifs à la table. Mais il existe sur l'étymologie de ce mot une autre opinion qui n'est pas plus invraisemblable. Le mot italien *buffetto* signifie une petite *bouffée* de vent et aussi une espèce de pain ou gâteau, à peu près comme nous disons un soufflé. Remarquons en passant que ce mot vent également dire en italien *chiquenaude, nasarde*, ce qui le rattache encore plus étroitement à *buffet* signifiant soufflet. Notre mot français *croûgnole* possède également ce double sens de coup et d'espèce de pâtisserie. Au XVII^e siècle, les traiteurs, qui faisaient partie de la corporation des sauciers, portaient le nom de *buffetiers*. Le *buffet*, c'était donc primitivement l'armoire où l'on mettait les gâteaux, les entremets, le dessert et autres choses relatives à la table. Cette étymologie est aussi acceptable que celle de Ducange. Plus tard, le mot a pris l'extension que nous savons, et il en est venu à signifier *restaurant, buffet d'orgues*, etc. Nous rappellerons qu'aujourd'hui encore on se sert, d'une façon très-vulgaire il est vrai, mais cependant française, du mot *bouffer*, dans le sens de manger). Armoire où l'on enferme la vaisselle, le linge de table, l'argenterie : *La salle à manger dallée en pierres noires et blanches, sans plafond, mais à solives peintes, était garnie de ces formidables buffets à dessus de marbre qu'exigent les batailles livrées en province aux estomacs*. (Balz.) Table sur laquelle on dépose la vaisselle et l'argenterie destinée aux usages de la table : *L'heure du souper étant venue, nous passâmes dans une autre salle où il y avait un buffet garni de verres et de bou-*

teilles. (Le Sage.) Le buffet d'Horace était couvert d'argenterie. (Chateaub.)

Sur un buffet ouvert trente plats desservis. Du souper de la veille étaient les débris. ANDRIEUX.

Table chargée de mets, de pâtisseries et de rafraîchissements à l'usage des personnes invitées à une fête : *Les invités étaient si honnêtes, qu'ils ont pillé le buffet*. La maréchale d'Albret était fort charitable et fort dévote; mais elle avait un goût décidé pour le vin, que les femmes de ce temps-là ne se permettaient guère de boire sans beaucoup d'eau. Il arriva qu'un jour, regardant dans son miroir, elle se vit le nez très-rouge. Mais où donc, dit-elle, ai-je pris ce nez-là? M. Matha de Bourdeille, qui était présent, lui dit à demi-voix : Madame, c'est au buffet. (Souvenirs de Mme de Caylus.)

Par anal. Table toute dressée et servie, à la disposition des voyageurs, particulièrement dans les gares de chemins de fer. Salle où cette table est installée : *Dans les buffets, l'on paye cher et l'on mange mal*.

Pièce particulière dans laquelle les gens de service prennent leurs repas : *Je suis las d'être bien battu et mal nourri... Je suis las enfin d'avoir de la condescendance pour vos débauches et de m'ennuyer au buffet, tandis que vous vous enivrez à la table*. (Regnard.)

Par ext. Vaisselle et argenterie de table : Avoir un riche buffet. Vendre son buffet. Le buffet d'argent de la ville était gardé par quatre archers. (Alex. Dum.) Officiers et valets chargés du service de la table et qui mangent au buffet : *Le buffet tout entier s'enivra*.

Vins de buffet, Vins de qualité supérieure : *Boire du vin de buffet*.

Mus. Boiserie dans laquelle est enfoncé un orgue : *Cet orgue a un magnifique buffet*.

J'ai brodé mes réseaux des dessins les plus riches, Evidé mes piliers, mis des saints dans mes niches, Posé mon buffet d'orgue et peint ma voûte en bleu. TH. GAUTIER.

Buffet d'orgues, Nom que l'on donne quelquefois aux petites orgues de salon.

Jard. Pyramide d'eau établie contre un mur et formée de vasques superposées.

Art milit. Chacune des parties d'un casque qui couvre les joues.

Encycl. L'invention des buffets pour mettre les vases ciselés et la vaisselle d'argent n'est pas moderne, et l'antiquité surpassait en ce genre de luxe le moyen âge et la renaissance. On sait déjà à quel degré arrivait le luxe des anciens, dit un célèbre antiquaire, et combien ils nous ont surpassés pour tout ce qui regardait la grandeur, le poids, le travail, la qualité et la variété des pièces qui formaient l'appareil de leurs buffets et de leurs crédençes. Ils avaient des vases, des flacons, des urnes et des coupes de toutes les espèces, en pierre, en verre, en terre cuite et en métal, et partout c'était du recherché et des choses de mode. Leurs gobelets, gravés et ciselés par Mentor et par d'autres artistes du premier ordre, étaient des pièces d'un prix infini, de même que leurs seaux et autres vases corinthiens. Leurs tasses, garnies de pierres, valaient également de très-grandes sommes; et enfin leurs vases de cristal de roche, d'onyx et d'autres sortes de pierres précieuses, étaient des morceaux où se trouvaient réunis les phénomènes de la nature et les efforts de l'art. C'est parmi ceux-ci qu'étaient compris les fameux vases murrhins, que de riches voluptueux acquiraient au prix de 70 et même de 300 talents (350,000 et 1,500,000 fr.).

BUFFET (Louis-Joseph), homme politique français, né à Mirecourt (Vosges), en 1818. Il était avocat, lorsqu'en 1848, il fut nommé représentant à la Constituante par son département. M. Buffet fit partie des membres de l'Assemblée hostile à la République, et vota constamment avec la réaction. Après l'élection de Louis-Napoléon, le jeune député des Vosges fut appelé à prendre le portefeuille du commerce et des travaux publics, qu'il garda jusqu'au 31 décembre 1849, époque où il quitta le ministère en même temps que M. Odilon Barrot. Réélu à la Législative, il devint membre de la fameuse commission des Dix-sept, qui prépara la loi du 31 mai et la mutilation du suffrage universel; puis il fut appelé à faire partie du ministère Léon Faucher, du 10 avril au 14 octobre 1851. Le coup d'Etat du 2 décembre fit rentrer M. Buffet dans la vie privée. Il finit toutefois par se faire nommer membre du conseil général, et se présenta en 1863, dans son département, comme candidat de l'opposition au Corps législatif. Élu en janvier 1864, M. Buffet a pris place dans les rangs de cette fraction de la majorité qui, tout en faisant profession d'accepter franchement la constitution et la dynastie napoléoniennes, réclament l'extension des libertés publiques et surtout l'accroissement des attributions de la Chambre. Sur toutes les grandes questions de commerce, de politique intérieure et extérieure, M. Buffet a le plus ordinairement voté avec cette majorité. Pendant les sessions de 1864 et 1865, il ne s'en est guère séparé que sur les questions de finances. En 1866, lorsqu'une fraction considérable de cette majorité s'en détacha et formula ses vœux par le fameux amendement dit des 46, M. Buffet fut l'un des principaux organes des dissidents. On peut dire que M. Buffet,

quoique devant son élection à la coalition des diverses oppositions, ne fut le représentant d'aucune d'entre elles. Sa politique se bornait à demander un peu d'empressement dans la réalisation de la fameuse promesse du couronnement de l'édifice. Il s'est néanmoins toujours associé aux amendements destinés à déferer les délits de presse à la juridiction des tribunaux ordinaires.

BUFFETAGE s. m. (bu-fe-ta-je — rad. buffet, double le t devant une syllabe muette : je buffette, il buffettera). Boire au tonneau par un trou fait exprès; se dit de l'usage abusif des voituriers de pratiquer un petit trou aux tonneaux qu'ils sont chargés de transporter, abus qui a été plusieurs fois défendu par les ordonnances de Louis XIV. On disait autrefois, et mieux, *bufveter*.

v. a. ou tr. Fauconn. Donner de la tête contre un oiseau, en parlant du faucon : *Le faucon a buffeté la perdrix*.

BUFFETEUR s. m. (bu-fe-teur — rad. buffet, double le t devant une syllabe muette : je buffete, il buffettera). Pop. Voiturier qui a coutume de buffeter, de boire au tonneau qu'il est chargé de transporter.

BUFFIER (Claude), jésuite, grammairien et littérateur, né en 1661, en Pologne, d'une famille française, mort à Paris en 1737. Lorsqu'il eut terminé ses études à Rouen, il entra dans l'ordre des jésuites (1679), professa la théologie et fit un voyage à Rome, à la suite d'une querelle théologique qui eut lieu entre lui et l'archevêque de Rouen Colbert. De retour en France, il se fixa à Paris, collabora au *Journal de Trévoux*, et publia, entre autres ouvrages, un *Cours des sciences* (1732, in-fol.), où l'on remarque une *Grammaire française sur un plan nouveau*, dont les grammairiens postérieurs ont beaucoup profité; *Pratique de la mémoire artificielle pour apprendre et retenir la chronologie, l'histoire et la géographie* (1701-1715, 4 vol. in-12), où il applique à ces sciences la méthode des vers techniques, déjà employée par les écrivains de Port-Royal pour l'étude des langues anciennes. On a aussi de lui quelques écrits historiques. Le P. Buffier était un homme de beaucoup d'esprit, d'érudition et de goût, et un écrivain aussi habile qu'élegant.

BUFFLE s. (bu-fle. — Le latin *bubalus*, d'où dérive ce mot, et le grec *boubalos* se rattachent immédiatement au sanscrit *gavala*, bufflesavage, dérivé lui-même de *gô-bos*). Mamm. Espèce de bœuf sauvage : On mène les buffles par des anneaux qu'on leur passe dans les naseaux. (Acad.) Le gardien qui veut traire la buffle est obligé de tenir son petit auprès d'elle. (Bergeron.) Le lait de la femelle buffle n'est pas si bon que celui de la vache. (Buff.) La viande de buffle a un goût sauvage. (Chateaub.) Aux environs du fort Kearney, les buffles se montrent encore par troupes de plusieurs centaines de mille. (Maury.) La plus frappante image de la brutalité, c'est le buffle. (Ed. About.)

Fig. Homme d'un esprit borné : C'est un buffle, un vrai buffle.

Quand de ses vers un grimaud nous poignarde, Chacun pourra lui donner sa nasarde, L'appeler buffle et stupide achevé. J.-B. ROUSSEAU.

On dit aussi TÊTE DE BUFFLE : Les barbares méritent un châiment qui fasse impression sur ces TÊTES DE BUFFLES. (Volt.)

Prov. Il se laisse mener par le nez comme un buffle, Il se laisse conduire aisément par les autres, par allusion à l'usage où l'on est de conduire les buffles, au moyen d'un anneau de fer passé dans leurs naseaux.

s. m. Peau de buffle : Une ceinture de buffle. Vêtement de peau de buffle : La mousquetade le toucha en un endroit des reins où il avait son buffle plié en deux. (La Rochef.) On dit que vous vous êtes fait peindre à cheval, avec un buffle, une écharpe, des plumes et un bâton de commandement. (Fén.) Ouvrage ou morceau de peau de buffle : Il commença par démonter le piano et enlever toutes les touches, puis il trouva qu'il fallait remettre des buffles à tous les marteaux. (G. Sand.) Corne de buffle employée dans les arts : Un peigne en buffle.

Techn. Peau collée sur un morceau de bois, dont on se sert pour polir à l'émeri ou blanchir au blanc d'Espagne.

Rem. Nous avons donné buffle au féminin, et nous en avons même cité deux exemples. Nous devons ajouter qu'il est très-peu usité. Buffonne, qu'on dit quelquefois, est encore plus rare; bufflesse a été aussi hasardé.

Encycl. Le buffle est un mammifère ruminant qui appartient au genre bœuf; il peut être ainsi caractérisé : front bombé dans tous les sens, moins large à sa base qu'entre les cornes; face déprimée au-dessous du front; cornes de forme prismatique ou pyramidale, aplaties vers la partie supérieure, s'abaissant plus ou moins des leur base en se portant en dehors et en arrière, se courbant ensuite un peu en dedans, et vers le haut, près de leur extrémité; orbites très-rapprochées; côtes larges et aplaties.

On ne connaît encore de nos jours que cinq espèces de buffles : le buffle commun, le buffle du Cap, le buffle brachyure et les buffles arnis, qui se subdivisent eux-mêmes en deux espèces, l'arni à cornes en croissant et l'arni géant.

Du buffle commun. Le buffle commun est originaire de l'Asie orientale. Il existe encore à l'état sauvage dans les contrées de l'Inde arrosées par de grandes rivières et couvertes de vastes prairies. En domesticité, on le rencontre à la Chine, dans un grand nombre d'îles de l'archipel Indien, en Cochinchine, dans l'Indoustan, en Perse, en Arabie, en Egypte, sur les bords de la mer Caspienne et de la mer Noire, enfin dans plusieurs contrées de l'Europe, telles que la Hongrie, la Grèce, l'Italie et la France. Le buffle ordinaire, dit M. Roulin, a les membres gros et courts, le corps massif, la tête grande, le front bombé, le chanfrein droit et étroit, le mufler très-large. Ses cornes, bas placées, sont triangulaires et marquées à intervalles réguliers d'empreintes peu profondes; elles sont de couleur noire, et cette couleur est aussi celle des sabots, des ergots, des poils et de la peau. Les poils sont rares sur le corps, mais assez épais sur le front, où ils forment une espèce de touffe; les genoux sont aussi d'ordinaire assez velus, et le bas des jambes même est quelquefois garni de poils longs et frisés. A la partie supérieure du cou et antérieure de la poitrine, la peau forme un fanon de grandeur variable selon les races, et même selon les individus. Le port du buffle commun est lourd et ses allures sont gauches; en courant, il allonge le cou et tend le museau comme pour flairer; il semble, en effet, se guider principalement par le sens de l'odorat. Très-ardent en amour, le buffle s'accouple comme le taureau, en se débattant aux regards, et il s'attache à sa femelle. Il a une grande répugnance pour la vache, et les tentatives faites en France pour croiser ces deux races n'ont eu aucun succès; on assure cependant que ce croisement réussit dans les régions situées entre l'embouchure du Don et celle du Volga. La bufflesse est en état d'être fécondée à l'âge de quatre ans; elle porte douze mois, et met bas au printemps un seul petit; il n'est pas facile de la traire. Après deux portées, elle se repose la troisième année; et, dès l'âge de douze ans, elle ne produit plus. On se sert du buffle pour labourer les terres, pour traîner des fardeaux. Au lieu de l'enfermer dans des écuries, on le laisse libre dans les bois. Peu difficile sur le choix des aliments, il s'accommode des herbes les plus dures, des lièges et des chaumes même altérés et couverts de vase. Il aime à se plonger dans l'eau. Sa voix est un fort mugissement, plus grave et plus pénétrant que celui du taureau. La chair du buffle est blanche, assez agréable, malgré une légère odeur de muse. On en mange beaucoup dans la campagne de Rome, dans la terre de Labour; les Arabes et les Egyptiens en sont très-friands. La langue est surtout très-estimée; en Roumélie, on la fume, elle est alors recherchée par les gourmets. Le cuir de cet animal est très-fort et en même temps très-léger, souple, presque imperméable à l'eau, beaucoup plus épais et plus solide que celui du bœuf. Le lait de la bufflesse est très-blanc, clair, doux et très-sain, fort abondant; un peu musqué; on en fait du beurre et des fromages de bonne qualité. Il paraît néanmoins inférieur au lait de la vache. On a obtenu, dans cette espèce, des races laitières très-renommées, notamment dans l'Asie occidentale. En résumé, malgré son air lourd, le buffle est un animal extrêmement précieux, en raison des services qu'il peut rendre et qu'il rend effectivement en diverses contrées. C'est surtout dans les terrains marécageux, comme dans les marais Pontins, où les bœufs ne pourraient prospérer, que l'on apprécie toute l'utilité de cette espèce.

La domestication du buffle est d'une date comparativement récente, c'est du moins ce qui paraît prouvé pour les parties orientales aussi bien que pour les parties occidentales de l'Asie. Les plus anciens livres chinois parlent du bœuf et ne disent rien du buffle; il n'en est fait mention que dans le *Peu-tsoo*. Dans les anciens poèmes indiens, où toutes les expressions qui se rapportent au bœuf indiquent le respect et la reconnaissance, le buffle n'apparaît que comme un animal redoutable et maléfisant. Au temps de l'expédition d'Alexandre, il n'avait pas encore été soumis; car Aristote, qui signale son existence dans l'Arachosie, c'est-à-dire dans un canton du Béloutchistan, en parle comme d'une espèce sauvage qui serait au bœuf commun à peu près ce que le sanglier est au cochon domestique. Paul Warnefried ou Paul Diacre, comme on l'appelle communément, nous apprend que ce fut en 596, sous le règne d'Agilulfe, roi des Lombards, que les premiers buffles parurent en Italie; il paraît, d'ailleurs, qu'ils existaient déjà dans d'autres parties de l'Europe, et notamment en certains cantons de la vallée du Danube, d'où ils se répandirent bientôt assez loin dans le Nord. A l'époque d'Albert le Grand, qui les décrit d'une manière parfaitement reconnaissable, il y en avait non-seulement en Hongrie, où on les voit encore aujourd'hui, mais dans tous les pays slaves et dans les provinces allemandes qui en sont voisines. Les Arabes les trouvèrent en Perse lorsque, dans la première moitié du VIII^e siècle, ils firent la com-